

Section des Sciences Humaines

Histoire de l'Europe occidentale 11^e
(cours préparatoire au Baccalauréat International)

Enseignant : Michel Collette



École du Carrefour

1. RÉSUMÉ

L'étude de l'histoire n'est pas une simple étude du passé. C'est un processus de consignation, de reconstruction et d'interprétation du passé qui s'effectue par l'intermédiaire de recherches menées dans des sources variées. C'est une discipline qui permet de se comprendre soi-même et de comprendre les autres, et ce, par rapport au monde à la fois passé et présent.

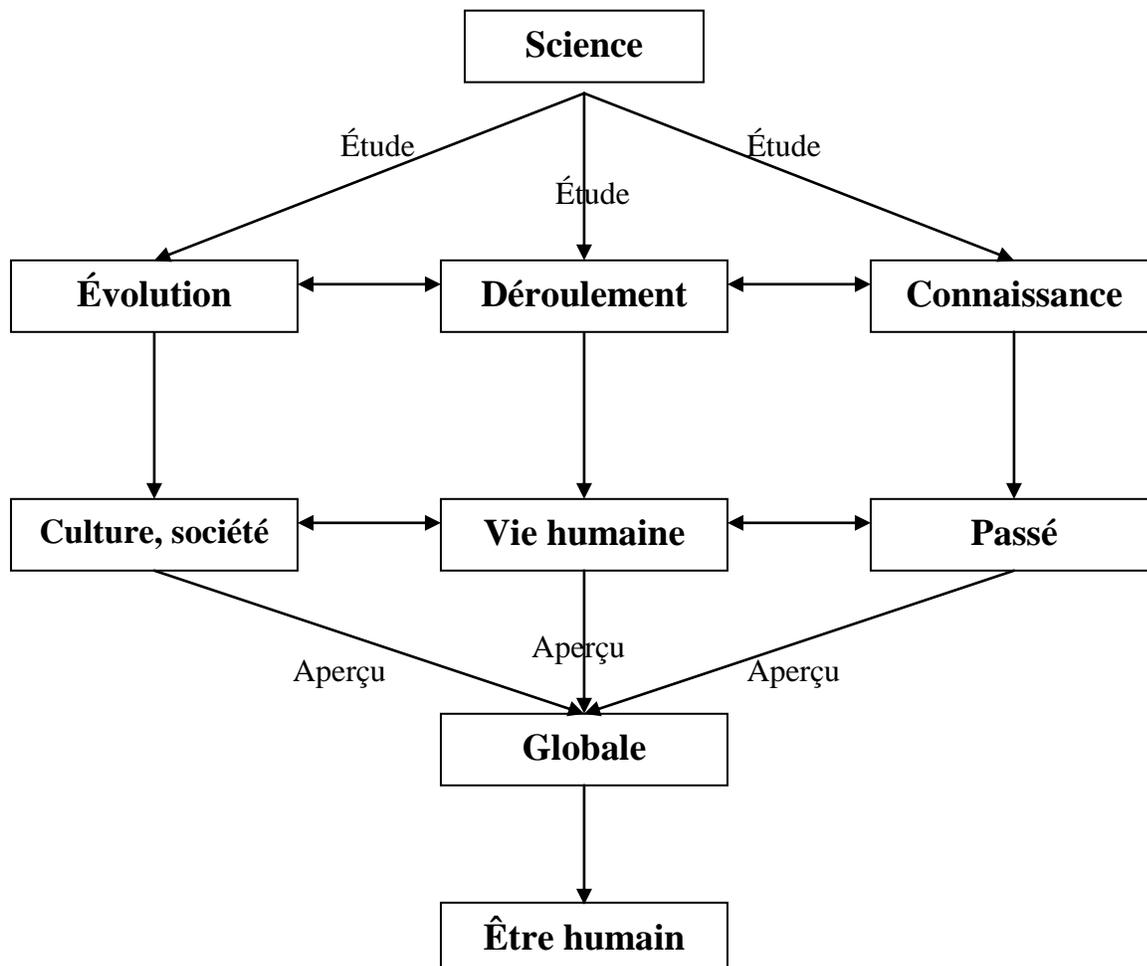
Les élèves étudiant l'histoire doivent comprendre le fonctionnement de cette discipline, basée sur l'exploration et qui pose des questions sans fournir de réponses définitives. Pour comprendre le passé, les élèves doivent s'y immiscer à la fois en s'exposant aux sources historiques primaires et en consultant le travail des historiens. L'étude de l'histoire implique à la fois la sélection et l'interprétation de données et leur évaluation critique. Les élèves étudiant l'histoire doivent être capables d'apprécier la nature relative des connaissances historiques et de la compréhension de l'histoire, car chaque génération reflète son propre monde et ses préoccupations, et car de nouveaux faits sont régulièrement découverts. L'étude de l'histoire nécessite des capacités de compréhension et d'empathie pour des peuples ayant vécu à d'autres époques ou dans d'autres contextes, et permet de développer ces capacités.

L'objectif du cours d'histoire est de présenter les tendances, les développements, les constantes et les évolutions historiques, en soulignant un certain nombre d'événements particuliers. Le programme s'applique à étudier individus et sociétés dans leur environnement le plus vaste : politique, social, économique, religieux, technologique et culturel.

Le cours d'Histoire de l'Europe Occidentale vise ultimement à outiller les apprenants avec les méthodes de travail, les capacités d'analyses et l'esprit critique ce qui est nécessaires afin d'exceller dans le cours d'Histoire de l'Europe (Niveau supérieur).

2. DÉFINITION DE L'HISTOIRE

L'histoire est une science qui étudie le déroulement de la vie des êtres humains, la connaissance des événements du passé ou encore l'analyse de l'évolution des cultures et des sociétés afin de créer un aperçu globale des événements qui ont caractérisé l'être humain.



3. THÈMES ENSEIGNÉS

Introduction

L'introduction traite de la nature de la matière (l'histoire) en mettant beaucoup d'importance sur l'interprétation de l'histoire à l'échelle planétaire. De plus, l'introduction offrira une vue d'ensemble de la géographie physique et humaine de l'Europe afin que les élèves puissent mieux comprendre les relations qui existent entre les territoires européens.

- Géographie de l'Europe : taille de l'Europe; frontières de l'Europe; chaînes de montagnes (et comment celles-ci peuvent influencer l'histoire?); fleuves, rivières, mer (et comment celles-ci peuvent influencer l'histoire?)

Ancien Régime 1648-1789

Cette section traite des origines et du développement de l'Ancien régime sous Louis 14, Louis 15 et Louis 16 mais sans nécessairement aborder la question de la chute de ce dernier. Elle se concentre sur la société, l'économie et les politiques de l'Ancien Régime.

- Montée au pouvoir de Louis 14 : rôle de la religion; l'absolutisme; la Fronde; la vie d'un roi absolu; Versailles
- La société française : rôle de la société d'ordre; tiers états, noblesse et clergé; rôle de l'armée
- L'économie française : l'État corporatif
- Le siècle des lumières : la chute de l'importance de la religion; les révolutions à l'échelle de l'Europe
- Montée au pouvoir de Louis 15 : rôle de Louis 15; la société française sous Louis 15
- Montée au pouvoir de Louis 16 : rôle de Louis 16; la société française sous Louis 16

Révolution Française 1789 – 1814

Cette section traite des origines, du déclenchement, du déroulement et des conséquences de la Révolution française. Elle se concentre sur les problèmes sociaux, économiques, politiques et intellectuels rencontrés par l'Ancien Régime et sur les étapes du processus révolutionnaire durant cette période, qui a abouti à l'ascension de Napoléon Bonaparte et à son règne. Elle requiert d'examiner l'impact de la Révolution française, ainsi que celui des politiques intérieures et étrangères de Napoléon, sur la France et ses voisins européens.

- Crise de l'Ancien Régime : rôle de la monarchie et surtout celui de Louis XVI ; défis intellectuels, politiques, sociaux, financiers et économiques
- Étapes et radicalisation de la Révolution : révoltes urbaine et rurale ; Constitution de 1791 ; destin de la monarchie ; la Terreur ; Robespierre ; la réaction thermidorienne ; le Directoire
- Guerres révolutionnaires censées promouvoir et défendre les idéaux révolutionnaires (1792 - 1796)
- Ascension de Napoléon Bonaparte
- Politiques intérieures et étrangères de Napoléon Ier avant et après 1804 ; guerres napoléoniennes
- Chute de l'Empire napoléonien et restauration des Bourbons ; congrès de Vienne

Unification de l'Allemagne et de l'Italie 1815-1890

Cette section traite de l'émergence et de l'expansion du nationalisme dans les États allemands et la péninsule italienne, ainsi que de l'établissement et de la consolidation du pouvoir dans ces États-nations nouvellement établis. Les facteurs sociaux, économiques et politiques liés à ce processus d'unification doivent être examinés, ainsi que le rôle de certains individus et l'importance de l'intervention étrangère dans ce processus. Les changements dans l'équilibre des pouvoirs après 1870/1871 et les relations avec les puissances européennes existantes doivent être étudiés, tout comme les principales politiques intérieures et difficultés rencontrées par les nouveaux États-nations.

- Révolutions en Italie et importance de Rome ; Empire autrichien et États allemands entre 1815 et 1848
- Unification de l'Italie : développement du pouvoir du royaume de Piémont-Sardaigne ; Mazzini, Cavour et Garibaldi ; interventions étrangères et leurs effets
- Essor de la Prusse (1815 - 1862) : facteurs économiques et politiques, y compris la Confédération germanique et l'union douanière (*Zollverein*) ; relations austro-prussiennes jusqu'en 1866
- Déclin de l'influence autrichienne : guerre de Crimée ; Italie ; guerre austro-prussienne (1866) ; double monarchie austro-hongroise ; défi posé par le nationalisme
- Bismarck, la Prusse et l'unification : réorganisations diplomatique, économique et militaire ; guerres d'unification ; Constitution de 1871
- Comparaison des unifications allemande et italienne
- L'Allemagne de Bismarck : politiques intérieure et étrangère

L'Europe occidentale 1848-1914

Cette section traite de l'histoire britannique de 1867 à 1914 et de la France durant le Second Empire et la III^e République. Cette période a été marquée par le changement et la modernisation, ainsi que par la guerre, les troubles politiques et les bouleversements sociaux.

- France : la révolution de 1848, l'Empire et la République
- Napoléon III : politiques intérieure et étrangère
- Chute de l'Empire ; Commune de Paris
- III^e République (1875 - 1914) : crises et politiques ; Boulanger ; problèmes financiers ; Dreyfus ; mouvements de gauche ; établissement d'un État laïque
- Grande-Bretagne (1867 - 1914) : extension du droit de vote ; réformes sociales ; développement des partis politiques
- Disraeli et Gladstone : politiques intérieures, y compris celles à l'égard de l'Irlande ; politiques étrangères et impériales
- Étude de cas des développements politiques dans un État d'Europe occidentale ou du Nord (exemples pertinents : Espagne, Danemark, Finlande, Norvège, Portugal, Suède, Suisse ou tout autre État pertinent)

4. CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

La charte canadienne des droits et libertés assure les droits suivant à tout canadiens/canadiennes. Il va sans dire que ces lois doivent être respectées en salle de classe.

- I. Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale.
- II. Chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités.
- III. La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

5. RÔLE DES PARENTS

Selon la loi sur l'éducation, les parents ont les devoirs suivants :

- I. Encourager leurs enfants à réussir leur apprentissage.
- II. S'assurer que leurs enfants vont à l'école conformément aux dispositions réglementaires.
- III. Communiquer régulièrement avec l'école de leurs enfants
- IV. Veiller à ce les besoins fondamentaux de leurs enfants soient satisfaits, notamment à ce qu'ils mangent bien et qu'ils soient bien reposés quand ils assistants aux cours
- V. Soutenir les enseignants de leurs enfants dans les efforts qu'ils font pour assurer l'éducation de ceux-ci.

6. TRAVAUX ET DEVOIRS

- I. L'élève doit remettre son travail en respectant les échéanciers et critères établis



Procédures pou un travail en retard ou non remis

Stratégie proactive

1. Une nouvelle date de remise est choisie (1 à 2 jours selon la complexité du travail)
2. Les parents sont informés
3. La coordinatrice du Baccalauréat International est informée

Stratégie réactive

1. Une nouvelle date de remise est choisie (1 journée)
2. Les parents sont informés
3. La coordonatrice du Baccalauréat International est informée
4. La direction de l'École du Carrefour est informée

Si le nouvel échéancier n'est pas respecté, la direction attribuera des sessions de travail supervisées à l'élève pour accomplir le travail assigné.

Si le travail n'est pas remis, l'enseignant ne pourra pas évaluer l'atteinte des résultats d'apprentissage.

7. ÉVALUATIONS

A) GLOSSAIRE DU JARGON PÉDAGOGIQUE UTILISÉ

Évaluation formative : Méthode évaluative qui sert à vérifier les connaissances d'un élève sur un tel sujet afin de pouvoir corriger, au besoin, ses conceptions erronées. Ces évaluations peuvent être formelles ou non et peuvent également prendre différentes formes.

Évaluation sommative : Ce type d'évaluation a comme but de vérifier les connaissances des élèves par rapport aux résultats d'apprentissages du ministère de l'éducation et de sanctionner celles-ci. Ces épreuves sont alors notées et sont comptabilisées dans la moyenne académique de l'élève, contrairement à l'évaluation formative.

B) ÉVALUATION FORMATIVE

Afin de vérifier les apprentissages des élèves, ils auront plusieurs évaluations formatives tout au long de l'année scolaire. Elles prendront plusieurs formes :

- Discussions de groupe
- Partage en groupe classe
- Feuilles d'activités / de travail
- Travail en classe

C) ÉVALUATION SOMMATIVE

Travaux d'approfondissements (10%)	Les élèves auront <u>1 travail d'approfondissement par semaine</u> , il sera toujours remis le lundi au début du cours et sera à compléter pour le lundi suivant (7 jours plus tard) et à remettre à l'enseignant au début du cours. Les devoirs traitent toujours sur la matière qui a été enseignée ou qui sera enseignée en salle de classe et a comme but d'évaluer l'atteinte des résultats d'apprentissages par les élèves.
Quiz (20%)	Les élèves auront <u>5 quiz</u> sur l'ensemble du semestre (1 par module). Ceux-ci auront comme objectif la mesure de l'atteinte des résultats d'apprentissages. À noter, les quiz peuvent prendre plusieurs formes (Prezi, Glogster, Site Web, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • QUIZ 1 + QUIZ 2 = Introduction (début février) + Ancien régime (au milieu février) <ul style="list-style-type: none"> ○ Géographie de l'Europe (création d'un site web) ○ Ancien régime (évaluation traditionnelle) • QUIZ 3 = Révolution française (au milieu mars) <ul style="list-style-type: none"> ○ Facebook de la Révolution Française • QUIZ 4 = Unification de l'Allemagne et de l'Italie (au milieu avril) <ul style="list-style-type: none"> ○ Unification de l'Allemagne (évaluation traditionnelle) • QUIZ 5 = L'Europe occidentale (au milieu mai) <ul style="list-style-type: none"> ○ Industrialisation de l'Angleterre (format à déterminer)
Tests (30 %)	Les élèves auront <u>4 tests</u> sur l'ensemble du semestre (1 pour chaque module). Ceux-ci sont des évaluations sommatives qui auront comme objectif de communiquer à l'élève, à l'enseignant et aux parents l'atteinte des résultats d'apprentissage. À noter, les tests seront partielle conçu à l'aide d'évaluations du BI afin de mieux préparer les élèves pour l'intégration au programme) <ul style="list-style-type: none"> • TEST 1 = Introduction + Ancien régime (début mars) <ul style="list-style-type: none"> ○ Géographie de l'Europe, Louis 14, Louis 15, Louis 16, la société française, l'économie française, le siècle des lumières. • TEST 2 = Révolution française (fin mars) <ul style="list-style-type: none"> ○ Crise de l'Ancien Régime, étapes et radicalisation de la Révolution, guerres révolutionnaires, ascension de Napoléon Bonaparte, politiques intérieures et étrangères de Napoléon Ier avant et après 1804 ; guerres napoléoniennes, chute de l'Empire napoléonien et restauration des Bourbons, congrès de Vienne • TEST 3 = Unification de l'Allemagne et de l'Italie (fin avril) <ul style="list-style-type: none"> ○ Révolutions en Italie et importance de Rome, empire autrichien et états allemands entre 1815 et 1848, Unification de l'Italie, essor de la Prusse (1815 - 1862) : déclin de l'influence autrichienne, Bismarck, la Prusse et l'unification : réorganisations diplomatique, économique et militaire, l'Allemagne de Bismarck : politiques intérieure et étrangère • TEST 4 = L'Europe occidentale (au milieu juin) <ul style="list-style-type: none"> ○ La révolution de 1848, Napoléon III, IIIe République (1875 - 1914) , Grande-Bretagne (1867 - 1914), Disraeli et Gladstone

<p>★ Mini-mémoire (10% histoire) (10% français)</p>	<p>MINI MÉMOIRE (mi-mai)</p> <p>Le mini-mémoire est une étude approfondie sur un sujet bien délimité (français ou histoire). Il vise à promouvoir des compétences de recherche et d'écriture de haut niveau, la découverte intellectuelle et la créativité. Il donne aux élèves l'occasion d'effectuer des recherches personnelles sur un sujet de leur choix, en suivant les conseils d'un superviseur (Michel Collette ou Malou Déry).</p> <p>Ces recherches aboutissent à la production d'un important travail écrit, structuré et présenté de manière formelle. Les idées et les découvertes de l'élève y sont présentées avec cohérence sous la forme d'un raisonnement adapté à la matière choisie</p> <p>Ce travail sera d'une longueur de 2000 mots qui s'échelonne sur l'ensemble du semestre</p> <p>★ Le mémoire a une valeur cumulative de 20%. Étant donné que l'élève ne fera ce travail que dans une seule matière proposée (Histoire ou Français), le résultat obtenu sera divisé également entre les deux cours. C'est-à-dire qu'un élève qui obtient 18/20 recevra 9 points en histoire et 9 points en français.</p>
<p>Examen (30%)</p>	<p>Un examen final aura lieu pendant la session d'examen en juin. L'examen a comme but d'évaluer l'ensemble des résultats d'apprentissages vue pendant le semestre.</p>

À NOTER : Si l'élève est absent pour une évaluation quelconque, celui-ci est responsable de prendre rendez-vous avec l'enseignant dès son retour afin de compléter l'évaluation. L'enseignant accordera JUSQU'À 2 JOURS ouvrable (lorsque l'élève est présent) afin que l'élève prenne les démarches nécessaires pour rencontrer l'enseignant afin de fixer une date de reprise.

Horaire du mini-mémoire : 10^e pré-BI, hiver 2013

Date	Emplacement	Sujet	Travail à accomplir et à remettre	Documents obligatoires
22 février (2 périodes, français et histoire)	Classe	Introduction au mini-mémoire et explication du choix du sujet	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir ou créer un énoncé de sujet pour chaque matière, français et histoire (<u>à faire pour le 27 février</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de sujets pour le mini-mémoire dans chaque matière • Document proposition de sujets
27 février (1 période, français : 15 minutes)	Classe	Tirage au sort du sujet (français ou histoire)	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir choisi ou créé un sujet pour chaque matière (français et histoire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document proposition de sujets
28 février (1 période, histoire)	Bibliothèque	Période à la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver son sujet (<u>à remettre le 7 mars</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de sujets pour le mini-mémoire dans chaque matière • Document de préparation du mini-mémoire
7 mars (2 périodes, français et histoire)	Classe et bibliothèque	Question de recherche, recherche et bibliographie annotée	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre le choix de son sujet • Bibliographie annotée (<u>à remettre le 21 mars : 6 titres, dont 2 sources internet max.</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document bibliographie annotée
Semaine de relâche du 11 au 15 mars				
21 mars (2 périodes, français et histoire)	Classe et bibliothèque	Introduction (exemples en histoire et en français)	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre sa biblio annotée • Travail sur la question de recherche (<u>à remettre le 28 mars</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de phase d'exploration du sujet : trouver une question
28 mars (1 période, français)	Bibliothèque	Travail de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter la bibliographie annotée (<u>à remettre le 4 avril: 4 autres titres dont 1 source internet max.</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document bibliographie annotée
4 avril (2 périodes, français et histoire)	Classe	Descriptions et analyse (présentation du plan)	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre la bibliographie annotée • Travailler sur le plan 	<ul style="list-style-type: none"> • Document du plan du mini-mémoire
11 avril (1 période, français)	Bibliothèque	Travail sur le plan	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur le plan (<u>à remettre le 18 avril</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document du plan du mini-mémoire

Date	Emplacement	Sujet	Travail à accomplir et à remettre	Documents obligatoires
18 avril (2 périodes, français et anglais)	Classe et bibliothèque	La synthèse (conclusion) + résumé	<ul style="list-style-type: none"> Remise du plan 	
25 avril (2 périodes, français et anglais)	Classe et bibliothèque	Normes de présentation et travail sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> Travailler sur le projet 	<ul style="list-style-type: none"> Mini-leçon sur la présentation d'un travail
2 mai (2 périodes, dont 20 minutes en classe)	Classe et bibliothèque	Présentation de la grille d'évaluation et travail sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> Travailler sur votre projet (à remettre une copie <u>intégrale de votre mémoire le 7 mai</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> Grille d'évaluation
6 mai (1 période, histoire)	Bibliothèque	Travail sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> Travailler sur votre projet (à remettre une copie <u>intégrale de votre mémoire le 7 mai</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> Liste de vérification
7 mai (1 période, français)	Classe	Révision du français	<ul style="list-style-type: none"> Apporter une copie intégrale imprimée de votre mini-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Mini-leçon sur les techniques de révision
8 mai (1 période, histoire)	Bibliothèque	Correction des erreurs et de la forme	<ul style="list-style-type: none"> Apporter une copie électronique de votre mini-mémoire 	
Date de remise : version finale		Jeudi le 9 mai 2013	<ul style="list-style-type: none"> Remettre la version finale en copie papier et électronique (courriel) 	

Toutes les étapes du mini-mémoire devront être consignées dans votre journal de recherche (cartable noir ou mauve). Lors de la remise d'une étape pour approbation, vous devez remettre le cahier au complet.

8. VOCABULAIRE DES ÉVALUATIONS

Les termes et les formules clés présentés ci-après sont utilisés dans les questions d'examen. Les élèves doivent les connaître et les comprendre dans le sens des définitions données. Bien que ces termes soient ceux qui reviennent le plus souvent dans les questions d'examen, il est possible que d'autres termes soient parfois utilisés pour amener les élèves à présenter leur argumentation d'une autre façon.

Analyser	<p>Demande aux candidats de répondre avec une analyse détaillée d'une perspective ou d'un développement. Une analyse clairement écrite indiquera les rapports pertinents entre les variables clés, et les suppositions pertinentes et inclura aussi une vue critique de la signification de la situation présentée.</p> <p>BREF : Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure.</p>
Comparer	<p>Exposer les similarités qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long.</p>
Comparer et opposer	<p>Exposer les similarités et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long. Une description des deux situations ne satisfera pas les conditions de cette phrase clé.</p>
Opposer	<p>Exposer les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout au long.</p>
Définir	<p>Donner la signification précise d'un mot, d'une expression, d'un concept ou d'une grandeur physique.</p>
Décrire	<p>Demande aux candidats de donner une représentation d'une situation donnée. C'est une demande neutre pour présenter une image détaillée d'une situation donnée, un événement, un modèle, un procédé ou un concept, bien qu'il puisse être suivi par une plus ample occasion pour la discussion et l'analyse.</p>
Discuter	<p>Demande aux candidats de considérer une déclaration ou offrir une revue considérée ou une discussion équilibrée d'un sujet particulier. Si la question est présentée sous forme d'une citation, le but spécifique est de stimuler une discussion sur chacune de ses parties. La question demande les opinions du candidat; ceux-ci devraient être clairement présentés et devraient être soutenus avec la preuve et un argument solide.</p> <p>BREF : Proposer une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées par des preuves adéquates.</p>
Distinguer	<p>Clarifier les différences qui existent entre deux ou plusieurs concepts ou éléments.</p>

Évaluer	Demande aux candidats de mesurer et juger les mérites et la qualité d'un argument ou d'un concept. Les candidats doivent identifier clairement et doivent expliquer la preuve pour l'évaluation qu'ils font.
Examiner	Aborder un argument ou un concept de façon à faire la lumière sur ses postulats et ses corrélations.
Expliquer	Donner un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes.
Identifier	Fournir la bonne réponse à partir de plusieurs possibilités.
Justifier	Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion.
Dans quelle mesure...	Considérer l'efficacité d'un argument ou d'un concept. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées par des preuves adéquates et des arguments solides.

9. PLAGIAT

L'élève aura commis du plagiat si :

- Il copie textuellement ou traduit un passage d'un livre, d'une revue, ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans mentionner la source.
- Il insère dans un travail quelconque des images, graphique, données ou autres provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Il résume l'idée originale d'un auteur en le disant dans ses propres mots, mais sans dire la source.
- Il réutilise un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu préalablement l'accord de l'enseignant.
- Il utilise le travail d'une autre personne et le présente comme le sien (même avec accord de l'auteur original du travail).
- Il achète un travail sur le Web.

Si une de ses situations se produit, votre travail sera remis à la direction et vous devrez rencontrer la direction et reprendre le travail

10. RENDEMENT SCOLAIRE

Toute absence entraîne une prise de responsabilité de votre part. Vous devez donc, dès votre retour ou avant votre départ, rencontrer votre enseignant afin de récupérer le contenu du cours manqué.

L'élève qui ne détient pas les notes nécessaires pour répondre aux questions d'évaluations risque de ne pouvoir répondre à la dite question.

Merci et bon semestre

Plan de Communication

La communication est une composante nécessaire afin d'assurer le succès en salle de classe. Or, l'enseignant à la responsabilité de communiquer avec le/les parents aux besoins afin de favoriser la réussite de l'élève. Afin de favoriser cette communication, je vous demande de remplir ces informations.

Nom de l'élève		
Nom du parent		
Numéro de téléphone (maison)		
Numéro de téléphone (travail)		Est-ce que je peux vous contacter au travail pour discuter du rendement de votre enfant? Oui ou Non
Courriel du/des parents		
Questions		
Commentaires		

Coordonnées

Nom : Michel Collette

Courriel : cmichel@scolaire.ednet.ns.ca

Téléphone: 433-7000

Télécopieur : 433-7020

La communication avec les parents est essentielle afin de favoriser le succès des élèves. Je m'engage donc à communiquer avec vous lorsque votre enfant :

- Ne remet pas un devoir
- Ne remet pas un projet
- Ne travail pas en salle de classe
- Reçoit une note inférieure à 50% sur une évaluation
- À des problèmes de comportements

Les communications entre l'enseignant et les parents se font habituellement par courriel

À NOTER : l'enseignant s'engage de répondre aux courriels dans un délai de 1 journée ouvrable, sauf en cas de situation imprévue (maladie, conférences, voyage avec les élèves, etc.)

J'ai lu, je comprends et je vais m'assurer d'adhérer à ces règlements sur l'ensemble du semestre.

Signature de l'élève _____

Date _____

J'ai lu le syllabus et je comprends son contenu.

Signature du parent _____

Date _____